

DOSSIER DE PRESSE

CONFERENCE DE PRESSE POP LAUSANNE ELECTIONS COMMUNALES 2021

TRANSPARENCE FINANCIERE

La transparence financière a toujours été un outil démocratique pour le POP qui a pour principe que les mandats ne doivent pas enrichir les élu.e.s. David Payot a donc décidé de publier ses comptes pour rendre compte de ce que touche un Municipal, la partie qu'il garde comme salaire et la redistribution qu'il effectue, notamment en finançant un poste de conseillère politique pour faire le lien avec les citoyen.ne.s, les organisations et les élu.e.s...

Suivant le même principe, nos élu.e.s au Conseil communal reversent l'entier de leur jetons de présence aux séances plénières qui servent à financer la campagne actuelle

Vous trouverez ci-dessous un tableau explicatif

David Payot - Comptes de législature 2016-2020		
1. Revenus	CHF 968 103,60	
Salaire	CHF 923 103,60	
Indemnité pour frais	CHF 45 000,00	
2. Charges	CHF 952 759,12	
Salaire municipal	CHF 446 571,00	
Transports, voyages	CHF 15 312,23	
Événements, repas, représentation, habillement, formation	CHF 50 293,99	
Versements POP	CHF 102 271,45	
Cotisations, dons abonnements	CHF 17 054,75	
Frais de bureau	CHF 18 398,90	
Impôts	CHF 195 584,51	
Divers	CHF 8 621,15	
Assistante: salaire, charges	CHF 98 651,14	
Résultat	CHF 15 344,48	
Au municipal	CHF 446 571,00	46,87%
Conseillère politique	CHF 98 651,14	10,35%
Au POP	CHF 121 441,45	12,75%
Autres organisations	CHF 17 054,75	1,79%
Impôts sur CHF 506'000	CHF 195 584,51	20,53%
Fonctionnement	CHF 73 456,27	7,71%
Total	CHF 952 759,12	100,00%

CONTACTS

David Payot, Municipal 078.647.12.86

Céline Misiego, Conseillère communale 078.709.66.25

www.davidpayot.ch

www.popvaud.ch